Motion du 14 novembre 2018 de MM. et Mmes Tobias Schnebli, Emmanuel Deonna, Olivier Gurtner, Alfonso Gomez, Omar Azzabi, Antoine Maulini, Hanumsha Qerkini, Alia Chaker Mangeat, Maria Pérez et Ariane Arlotti: «Livre de condoléances pour le peuple palestinien: la Ville de Genève doit respecter ses engagements».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la motion M-1351 intitulée «Stop à l'agression militaire israélienne contre Gaza», acceptée le 17 mai 2018 par le Conseil municipal;
- la communication du Conseil administratif de la Ville de Genève du 18 mai 2018, invitant la population à signer le «Livre de condoléances pour le peuple palestinien» mis à la disposition de la population au Palais Eynard et annonçant que «ce livre sera transmis par la suite à la Ville de Gaza»;
- que des centaines de personnes ont signé des messages de condoléances dans ce livre;
- qu'à ce jour, le livre n'a pas été transmis aux autorités de la Ville de Gaza, ni rendu accessible sous forme numérique aux familles des centaines de victimes de l'armée israélienne à l'occasion des manifestations de ces sept derniers mois,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de rendre accessible aux familles des victimes une copie numérisée du livre de condoléances;
- de transmettre le livre de condoléances aux autorités de la Ville de Gaza.